



Groupements de
Développement Agricole
de Moyenne et Haute
Maurienne

MAURIENNE AGRICOLE

Février 2019

12ÈME COMICE AGRICOLE DE MAURIENNE : 26 MAI 2019 À BESSANS

Le dimanche 26 mai 2019 aura lieu le 12ème Comice Agricole de Maurienne, à Bessans : cette manifestation fédère depuis ses origines (1843 !) les agriculteurs à l'échelle de la Vallée de Maurienne. Beaucoup d'entre vous se sont déjà impliqués, cette année ou les années précédentes. D'autres souhaitent peut-être y participer, sous quelque forme que ce soit, et profiter de la portée de cet événement, ou bien tout simplement être informés.

C'est pourquoi voici quelques thèmes susceptibles de vous intéresser :

- **le concours bovins** (un dossier d'inscription sera envoyé début mars aux éleveurs ayant déjà participé au concours, ou nouvellement intéressés.)
- **la présentation ovins/caprins/bovins allaitants** (cette année, un espace privilégié est réservé, directement sur la place, à côté de la Fontaine et du Diable emblématique de Bessans)
- **la présentation de toute autre production présente sur le territoire** via : soit une vente (marché exposants), soit une animation (dégustations, démonstrations, etc...) Les productions locales sont mises en valeur par un cheminement des visiteurs dans le village. Une fiche d'inscription sera envoyée aux intéressés
- **le bénévolat le Jour J**
- **la participation libre aux réunions de travail du Comice Agricole**
- **les idées, suggestions, témoignages, ...**

Si un (ou plusieurs) de ces points vous concerne

vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître, ou demander des informations : nous sommes à votre disposition : 04 79 05 93 88 ou par mail comice.agricole.de.maurienne@orange.fr

Que vous participiez ou non : le planning des réunions, les comptes rendus et les contacts des référents du Comice Agricole sont consultables sur votre compte professionnel du site <http://www.agriculture-maurienne.com/>



GDA de Moyenne Maurienne, C.A.R AVENUE D'ITALIE 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE : 04 79 59 93 87

GDA de Haute Maurienne ; 6 rue Napoléon Lanslebourg 73500 VAL CENIS : 04 79 05 93 88

LES BUREAUX DU GIDA HAUTE MAURIENNE

Savez-vous pourquoi nos bureaux sont actuellement dans les locaux de la CCHMV ? Il y a 30 ans, le bâtiment de la CCHMV (Val Cenis Lanslebourg) avait été financé en partie par des fonds agricoles, traduisant une forte volonté des agriculteurs de faire partie intégrante de la vie communautaire.

Sachez que prochainement, nous serons amenés à déménager suite à la décision des élus de la CCHMV de récupérer nos bureaux actuels pour l'OTI et le service jeunesse. Actuellement, nous nous efforçons de négocier pour intégrer le nouveau fonctionnement des locaux (bureaux, salles de réunion). Nous croyons à un partenariat fort agriculture/tourisme et espérons pouvoir concrétiser cette vision.

Le Conseil d'Administration GIDA



PROGRAMME LEADER MAURIENNE

Un financement européen pour diversifier la production agricole et pour la commercialisation en circuit court



Le Syndicat de Pays de Maurienne porte un programme européen LEADER dédié à la valorisation et à la diversification de l'offre alimentaire de Maurienne. Les agriculteurs peuvent déposer une demande d'aide pour les projets visant la mise en place ou le renforcement d'un nouvel atelier de production et/ou de commercialisation en circuit court. Sont éligibles les dépenses :

⇒ d'investissement : construction/rénovation, aménagement de terrains agricoles, équipements (production, transformation, stockage, commercialisation)

⇒ de fonctionnement : études techniques/économiques préalable à un investissement, formations, voyages d'étude

Plancher et plafond de dépenses : 2000€ HT/ 200 000€ HT.

Alimentation locale et durable en restauration collective

La restauration collective concerne les établissements scolaires, les entreprises, les hôpitaux, les administrations, les maisons de retraite, etc. Afin de développer et de favoriser l'approvisionnement en produits locaux pour ces publics, le Syndicat de Pays de Maurienne organise pour la seconde fois une **rencontre entre producteurs et responsables de services de restauration collective privés et publics**. La restauration collective représente une réelle opportunité pour le secteur agricole de garantir localement des débouchés. Rendez-vous à Saint Jean de Maurienne :

lundi 25 mars 2019 salle Jean Louis Barrault de 13h30 à 16h30.

En fonction de la demande, un temps d'information pourra être proposé le matin sur les conditions préalables pour répondre à un tel débouché : organisation, exigences sanitaires et logistiques.

Renseignements et inscription : Myriam Nguyen
leader@maurienne.fr / 09 74 19 63 81

PPT DE MAURIENNE : DES CRÉDITS ENCORE DISPONIBLES POUR LES AMÉNAGEMENTS PASTORAUX

Ce dispositif, porté par le Syndicat de Pays de Maurienne, permet de financer des équipements sur les espaces pastoraux à hauteur de 70% d'aides publiques (Région, Département, Europe, etc.) ainsi que des études et actions de communication en alpage. En 2018, le comité de pilotage a étudié et validé 8 projets d'investissements pour un montant de 70 000 € de crédits régionaux et autant de crédits européens.

Jusqu'en septembre 2020, date d'échéance du dispositif, des crédits peuvent être mobilisés par les porteurs de projets (collectivités, groupement pastoraux, AFP, SICA d'alpage pour le compte des exploitants individuels, etc.) sur les actions suivantes :

- Amélioration des **conditions de logement** (construction et rénovation des chalets pour le logement, annexe de stockage, appareil de chauffage, équipements sanitaires, logement pastoraux mobiles, alimentation en énergie, etc.)
- Alimentation des espaces pastoraux en **eau** (création et amélioration de captage, stockage, adduction et distribution d'eau pour la consommation humaine et l'abreuvement des troupeaux, etc)
- Amélioration des **accès** (aménagement de piste, reprofilage, renvois d'eau, busage, empierrement, etc.)
- Amélioration des dispositifs de **contention** (contention, plateforme de traite, etc.)
- Reconquête des espaces pastoraux (débroussaillage, broyage, dessouchage, etc.)
- Réalisation d'**études** et d'actions de **sensibilisation**
- Réalisation d'opérations de **communication** et de **cohabitation** en alpage.

Le comité de pilotage se réunira au moins 2 fois en 2019 (printemps et automne) pour instruire les projets.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la société d'Economie Alpestre de la Savoie qui assure l'animation du dispositif pour le compte du Syndicat du Pays de Maurienne.

Contact : Cyrielle Leroy (04.79.33.83.02 – cleroy.sea73@smb.chambagri.fr)



Exemple de projet financé dans le cadre du PPT : retenue d'eau sur la commune de Jarrier pour l'abreuvement des troupeaux (capacité 1000 m³) et sensibilisation du public sur les équipements pastoraux lors d'une opération « alpage ouvert » le 18 juillet dernier.

CHALLENGE DES MONITEURS

Le 69^{ème} challenge des moniteurs aura lieu du **15 au 20 avril 2019** à Val Cenis. L'organisation **ESF Maurienne** compte sur la profession agricole pour animer la soirée du **jeudi 18 avril** : il est important de nous mobiliser et de faire remonter vos idées : faites-vous connaître auprès des GDA-GIDA.

Nous comptons sur vous !

UNE JOURNÉE POUR BOOSTER VOTRE PROJET AGRICOLE : À VOS AGENDAS !

Rendez-vous le 15 mars à Saint Baldoph (73)

pour une journée dédiée à l'installation.

Une journée pour vous :
modulable selon vos envies et besoins !

Au programme :

- Un espace conseil dans lequel vous pourrez bénéficier des conseils de plus de 30 experts
- Des mini-conférences pour renforcer vos connaissances et faire mûrir votre projet
- Un « crash-test » pour tester votre projet auprès d'un agriculteur expérimenté
- Des ateliers rencontres pour échanger avec d'autres porteurs de projets



Le programme est disponible sur notre site internet : www.agriculture-maurienne.com

L'accès à cette journée est gratuit sur inscription (attention places limitées...)

Agriculteurs récemment installés, vous êtes également les bienvenus : l'espace conseil et les mini-conférences vous aideront à développer vos projets.

Contacts : Sophie TOURNIER (Tél. 04 79 60 49 36) et Pauline CHANEL (Tél. 04 50 88 18 63),
conseillères Installation

SERVICE DE REMPLACEMENT DE LA VALLÉE DE MAURIENNE

Le service de remplacement de la Vallée de la Maurienne n'est pas une obligation mais une **nécessité** pour beaucoup d'agriculteurs.

Nombreux sont ceux qui l'ont compris :

- l'Etat pour les engagements professionnels et les congés des agriculteurs
- la Région Rhône Alpes Auvergne
- le Département de la Savoie pour son rôle social et pour l'engagement professionnel
- la FDCL
- les coopératives laitières
- les banques, assurances, MSA

Toutes ces aides existent dans le but de réduire le plus possible le coût de journée du salarié.

Salariés :

En 2019, il y a Camille en Haute Maurienne et nous cherchons des candidats pour la Moyenne Maurienne en plus de Jean-Luc qui travaille au printemps et à l'automne.

Parlez-en à votre entourage.

Contact :

Frederic SORNIN (Président) 06 60 22 58 36



GRUPE INSTALLATION MAURIENNE : DES RÉFÉRENCES À DISPOSITION

Il est indispensable pour le territoire de Maurienne d'accueillir de **nouvelles installations agricoles** pour, d'une part, maintenir nos structures collectives structurantes (coopératives, abattoir) et d'autre part répondre à la volonté de diversifier les produits alimentaires locaux en circuit court.

Pour créer **une dynamique** autour de l'installation agricole, des élus locaux et un groupe d'agriculteurs ont décidé de créer en janvier 2018 le comité local d'installation et transmission. Ce comité des pairs est composé d'agriculteurs jeunes et expérimentés, d'élus et au cas par cas d'accompagnement de différentes structures techniques.

Pour quoi faire :

- ◇ Repérer les projets d'installation le plus tôt possible pour proposer des accompagnements via un réseau
- ◇ Créer un **réseau de parrains** pour accompagner toutes les initiatives ; avoir un réseau le plus large possible dans la diversité des productions et aussi géographique, pour limiter des conflits d'usage sur le terrain et de commercialisation
- ◇ **Communiquer** en dehors de la Maurienne sur les atouts de notre agriculture et créer de bonnes conditions pour s'installer.

Pour commencer ses actions, le comité local d'installation a souhaité se doter d'un outil pour interpeller les nouveaux porteurs de projet, les capter pour les connaître et pouvoir les accompagner au mieux dans leur réflexion via l'expérience du réseau de professionnels. **Ce « Référentiel technique et économique** pour accompagner les projets d'installations agricoles sur le territoire de Maurienne » vous sera présenté lors des Assemblées Générales des groupements au printemps.

Si vous **souhaitez participer de près ou de loin à ce comité, parrainage**, ...faites-vous connaître : *Martin Schoch 06 50 19 14 65*.

AUTORISATION D'EXPLOITER : ON PEUT VOUS FACILITER LA TÂCHE !

Chaque exploitation devrait être en possession des autorisations d'exploiter sur les surfaces utilisées. Pour faciliter vos démarches, la Chambre d'Agriculture peut vous accompagner.

A partir de votre dernière déclaration de surface, la Chambre d'Agriculture éditera l'ensemble de votre parcellaire avec les références des propriétaires. Après un échange avec la DDT qui déterminera les surfaces minimums obligatoires, nous vous fournissons un listing toiletté de votre parcellaire, associé à une carte tirage A0 de l'ensemble de vos surfaces ainsi qu'un courrier par propriétaire mis sous pli. Vous repartirez certainement avec un petit carton de courrier !

Coût de la prestation environ 450 € HT.

Contact : *Martin Schoch 06 50 19 14 65*

IRRIGATION - QUEL PROGRAMME POUR 2019 ?

Les extensions des réseaux d'irrigation réalisées sur Aussois et sur Sollières-Sardières sont opérationnelles. A ce jour, nous attendons la fin des versements des subventions accordées (70% des coûts de travaux. Les financeurs sont le Département, la Région et l'Union Européenne - FEADER).

Le réseau est également opérationnel sur Lanslebourg et une partie des subventions a déjà été versée. Les derniers aménagements sur les prises d'eau seront à tester au cours de la campagne d'aspersion 2019.

La procédure de création de Servitudes d'Utilité Publique - SUP - sur Lanslevillard se termine. Les travaux de création du réseau d'irrigation Lanslebourg / Lanslevillard devraient donc pouvoir s'achever au cours de l'année 2019. Ce seront alors environ 170 ha de prairies au total qui seront irrigables.

En parallèle de ces travaux, les actions se poursuivent pour toujours améliorer les pratiques d'aspersion, renvoyer une image irréprochable de l'irrigation et de la gestion des prairies et démontrer la mise en place de pratiques vertueuses et économes. Avec notamment :

- pour chaque association d'irrigants, révision en cours de la convention d'exploitation des réseaux passée avec la commune et de leurs règlements intérieurs (tours d'eau, pénalités en cas de non respect...etc.) ;
- poursuite de la diffusion du bulletin herbe / irrigation pendant la campagne d'aspersion et donc des tournées « prairies » par la Chambre d'Agriculture SMB ;
- bilan des actions menées via le GIEE et sans doute une nouvelle candidature courant 2019, à l'échelle Haute Maurienne doublée d'un volet sur la gestion des effluents ;
- expertise des réseaux sur Sollières-Sardières et Bramans : recherche de fuites, amélioration techniques des réseaux,...etc.
- courant mai 2019, présentation de matériel d'irrigation à la parcelle (enrouleurs, canons,... etc.) par les fournisseurs.

Contact : Céline CLAVEL - GIDA - 06.14.77.02.02 ou celine.clavel@smb.chambagri.fr

DONNEES DES STATIONS METEO DU GIDA ET BULLETIN PREVISIONS

Dans le cadre des actions mises en œuvre pour optimiser les pratiques d'irrigation, le GIDA a financé et installé 2 stations météo en mai 2018. Ces stations météo sont situées sur Sollières-Endroit et Lanslebourg.

Elles enregistrent en continu les données températures, pluviométrie, hygrométrie, vitesse du vent, rayonnement solaire ; elles calculent aussi l'ETP (évapotranspiration) et la quantité d'eau dans le sol (sondes tensiométriques à 20 et 40 cm de profondeur).

Ces données ont été utilisées dès 2018 pour vous proposer un **bulletin « herbe / irrigation »**, qui a été diffusé toutes les semaines pendant la campagne d'aspersion. Le but est **d'adapter au mieux, le démarrage et les doses d'eau** apportées par l'irrigation, en fonction des conditions météorologiques.



A compter de 2019, vous pourrez facilement accéder en ligne, sur le site internet des groupements agricoles <http://www.agriculture-maurienne.com/>, dans votre espace professionnel à :

- toutes les semaines, les **données journalières enregistrées par les 2 stations météo** ;
- toutes les semaines, un **bulletin prévisionnel pour les 5 à 7 jours suivants** (évolution des températures, risque de précipitations, limite pluie – neige...etc.). Ce bulletin sera élaboré par METEO ALPES, grâce à un partenariat signé avec le GIDA ;
- sur la campagne d'irrigation (approximativement de juin à début septembre), votre **bulletin herbe / irrigation** hebdomadaire.

Une question, une proposition :
contacter Céline CLAVEL – GIDA – 06.14.77.02.02



ET SI VOUS ACCUEILLIEZ UN CONCERT À LA FERME ?

A la manière du concept « des concerts à la maison » qui se développe de plus en plus dans les villes et en amont des festivals, **les P'tits Shows** sont des spectacles amenés chez l'habitant et plus particulièrement dans les fermes de Maurienne. Plus allégés que pour des salles de spectacles, ces P'tits Shows d'une heure se composent de formules solos, duos voire trios comprenant peu de sonorisation, en formule presque acoustique pour 30 à 40 spectateurs (ou davantage selon le lieu).

Déroulé type d'un P'tit Show : visite de la ferme, concert, temps d'échange autour d'un apéro partagé.

Contact : Cécile Masson : lapsprod73@gmail.com / 06.52.66.38.54

FONCIER : MISE EN PLACE DE CONTRATS DE LOCATION, ACCOMPAGNEMENT AUX ECHANGES DE PARCELLES... GIDA ET GDA A LA DISPOSITION DES COLLECTIVITES

Depuis plusieurs années, déjà bon nombre de communes de Maurienne se sont engagées dans une démarche d'amélioration de leur parcellaire agricole.

A travers la mise en place ou simple mise à jour, des contrats louant les parcelles communales aux agriculteurs ; ou bien à travers des actions de réorganisation du parcellaire comme des échanges de parcelles entre agriculteurs ou encore la création d'AFP – Association Foncière Pastorale.

Les groupements agricoles GIDA et GDA restent ainsi à la disposition des communes et collectivités territoriales qui le souhaitent pour les renseigner et les accompagner sur ces thématiques liées au foncier.

Contact : Céline CLAVEL – GIDA – 06.14.77.02.02 ou celine.clavel@smb.chambagri.fr
Contact AFP : Cyrielle LEROY – SEA – 06.50.19.15.19 ou cleroy@sea73.fr

FORMATIONS CA SMB EN 2019

Une idée ? Un projet plus abouti ? Merci de nous en faire part le plus rapidement possible afin que nous puissions l'organiser. Je vous rappelle qu'il existe un délai de 3 mois pour bénéficier de financement. Alors ne perdez pas de temps, faites nous part de vos idées.

En projet :

Chien de troupeau : Ce printemps autour de Guillaume DIDIER, nous vous proposerons une ou plusieurs journées pour que vous puissiez travailler avec vos chiens pour les rendre plus efficaces. Infos à venir sur le site et facebook Agriculture de Maurienne.



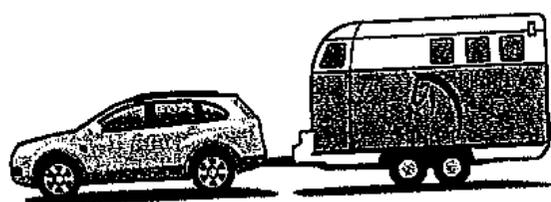
Remorque BE 96 : Si vous transportez des remorques et que la somme des PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) (PTAC véhicule tracteur + PTAC de la remorque) est inférieure ou égale à 4,25 tonnes vous êtes concernés par ce permis !

Le PTAC est inscrit en F2 sur vos cartes grises. Il ne s'agit pas d'un nouveau permis à passer mais uniquement d'une journée de formation (7 h). Il n'y a pas d'examen ! Les tarifs varient selon les autos écoles entre 300 et 400 €. Cette formation pourra vous être cofinancée en partie par le VIVEA, et les tarifs seront négociés en fonction du nombre de participants. Si cela vous intéresse, faites-vous connaître.

Des envies : gestion du temps ; mécanique, être zen au travail, bien communiquer

Contact : Martin SCHOCH — 06 50 19 14 65 — martin.schoch@smb.chambagri.fr

Somme des PTAC > 3500 kg et ≤ 4250 kg



PTAC: 2000 kg + PTAC: 2000 kg = 4000 kg



B 96

ACTION DE DÉBROUSSAILLAGE — SEM VAL CENIS

La SEM Val Cenis poursuit son action de débroussaillage sur et en dehors des pistes de ski (cf convention SEM Val Cenis et GIDA Haute Maurienne) cet automne. Pour ceux inscrits en 2018 et qui n'ont pas bénéficié du débroussaillage, vous restez prioritaires.

Mais si d'autres sont intéressés, merci de vous faire connaître **avant fin mars**.

Contact : Martin Schoch 06 50 19 14 65

DEVELOPPEMENT VIANDE EN CIRCUITS COURTS

Abattoir de St Etienne de Cuines

Les groupements travaillent au côté des bouchers et des élus du Syndicat de Pays de Maurienne pour pérenniser et développer notre abattoir de proximité. De gros travaux de remise en état ont été menés cette année comme une chambre froide et la station de prétraitement des déchets. Ce printemps 2019, les travaux de modernisation de la chaîne ovine (restrainer) vont pouvoir se concrétiser. Le syndicat de Pays de Maurienne a pris à bras le corps ce projet pour un montant de 185 428 € HT cofinancé par LEADER et le fond de compensation collectif agricole du Lyon Turin.

Nous pouvons remercier toute l'équipe de l'abattoir ainsi que son Président pour leurs efforts fournis cette année pour répondre aux nouvelles exigences de la réglementation et au développement de l'outil. Pour la première année depuis longtemps nous observons une forte augmentation du tonnage : 404 tonnes (+ 21 tonnes par rapport à 2017).

Martin Schoch

Viande de pays –réforme

Nous poursuivons nos efforts pour développer la valorisation de la viande locale en Maurienne.

Si vous avez des bonnes bêtes (jeunes, bonne conformation) à faire tuer, n'oubliez pas de solliciter nos bouchers locaux pour voir si ça les intéresse.

Pour des **animaux de réforme**, nous testons actuellement la transformation en **steak haché surgelé**. Economiquement sans compter le transport jusqu'à l'abattoir, vous doublez la valorisation de votre bête. Nous travaillons pour développer de nouveaux partenariats avec la restauration collective et ce produit pourrait les intéresser. Nous réfléchissons aussi à investir collectivement pour répondre à cette demande (chambre froide...).



Vous avez dit **valorisation du broutard** ? Et si on changeait les habitudes ? Nous réfléchissons actuellement à monter un projet avec nos voisins italiens pour essayer de valoriser localement ce type d'animaux.

Si le ou les sujets vous intéressent, si vous souhaitez faire un test, faites vous connaître. On a besoin de vous !

Pour plus d'information, contacter Martin Schoch 06 50 19 14 65.

PERMANENCES 2019 DU CER FRANCE



En 2019, les permanences du CER auront lieu :

- au GIDA à Lanslebourg les jeudis 7 mars, 16 mai et 7 novembre.
- au GDA à St Jean de Maurienne les jeudis 21 février et 16 mai.
- à la coopérative de St Sorlin d'Arves le jeudi 6 juin.



COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

Année après année, le succès du véhicule de collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ne se dément pas. Entièrement gratuite pour les particuliers, cette collecte vous permet de rapporter vos déchets piquants et coupants (seringues, scalpels...) dans des contenants sécurisés que vous pouvez récupérer dans votre pharmacie habituelle.

Les passages auront lieu les :

lundi 18 mars 2019 : 10h00-12h00 Parking face à la gendarmerie LANSLEBOURG ;

lundi 18 mars 2019 13h00-15h00 Place du 17 septembre 1943 MODANE

lundi 18 mars 2018 15h30-17h30 Parking Carrefour Market ST MICHEL DE MAURIENNE

mardi 19 mars 2019 09h30 - 11h30 Place de la Cathédrale ST JEAN DE MAURIENNE

mardi 19 mars 2019 13h00 - 15h00 Parking de la Poste LA CHAMBRE

mardi 19 mars 2019 15h30 - 17h30 Place du Champ de Foire AIGUEBELLE

Dates ultérieures (même horaires): les 17 et 18/06 ; les 16 et 17/09 ; puis les 9 et 10/12/2019.

PERMANENCES 2019 DES SECRÉTARIATS

Les horaires des secrétariats sont consultables sur le site www.agriculture-maurienne.com

ATTENTION :

LE BUREAU DU GDA MOYENNE MAURIENNE/SERVICE DE REMPLACEMENT/SICA D'ALPAGE déménagera mi mai 2019 au Centre de St jean de Maurienne, au vieux Evêché (en face de la mairie) le temps de travaux (18 mois) sur tout le bâtiment.

Nadège (GDA) et Nathalie (GIDA) vous accueillent :



04 79 59 93 87

lundi - mardi - jeudi	vendredi
8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h30	8h30 - 11h45



04 79 05 93 88

	lundi	jeudi	vendredi
décembre janvier février	14h -18h		9h - 14h
mars avril mai juin	9h - 11h30 14h-18h	9h-11h30	9h - 13h 13h30 -16h
juillet aout	9h - 12h30 et 13h30-18h		
septembre	14h -18h		9h - 14h
octobre novembre	9h - 11h30 14h-18h	9h-11h30	9h - 13h 13h30 - 16h